



Collège « Les Courlis » Nevers
12/03/2014

Sensibiliser les jeunes à la sécurité routière.

Bien que, au fil des années, les bilans montrent de sensibles progrès, la Sécurité Routière reste en France une grande cause nationale,. Plus de 3500 personnes perdent chaque année la vie dans des accidents de la route. Et il faut aussi prendre en compte les quelque 30 000 blessés graves dont l'avenir sera souvent marqué par un handicap physique et des atteintes morales irréparables.

Comme le prévoit le PDASR 2014 (*), les jeunes se doivent donc d'être sensibilisés très tôt à ce bilan et à ses causes : les élèves en fin de collège sont déjà, pour certains, conducteurs de scooter, ou se préparent à la maîtrise d'une voiture par la pratique de la conduite accompagnée dès 16 ans.

Quel est l'intérêt d'une telle sensibilisation ?

- D'une part, ce sont les principaux utilisateurs des deux roues motorisés de base que sont les cyclomoteurs, surtout des scooters. Et on se doit de leur faire savoir que le risque d'accident mortel lié à ce type d'engin est 22 fois supérieur à celui de l'auto.

- Les chiffres, dans leur brutalité statistique, révèlent que les jeunes sont particulièrement concernés par le bilan annuel de la Sécurité Routière : la route reste la principale cause de mortalité des 15-24 ans, loin devant les autres causes de décès. Les 884 jeunes qui ont perdu la vie en 2012, c'est 25 % des victimes. Pourtant, ils ne représentent que 13 % de la population du pays : cette tranche d'âge présente donc un sur-risque évident.

.

C'est pour mettre en évidence ces deux points que Nelly Lartigot et Rémi Lagarde, bénévoles de l'association Prévention Maif, sont intervenus dans les classes de troisième le mercredi 12 mars au collège « Les Courlis » de Nevers. Cette action de sensibilisation entrait dans le cadre du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) et de la préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 que passent tous les élèves de troisième.

Par la mise en évidence de la place des jeunes dans les bilans de la Sécurité routière, sans leçon de morale, les intervenants les ont placés devant les réalités. Réalités qui s'appuient sur les chiffres bruts d'un diaporama, mais aussi, pour rendre moins sèches les statistiques, sur un film, « macadam blues». Cette fiction, bien proche des dures réalités, relate un accident de scooter et un drame à la sortie d'une boîte de nuit et amène les jeunes à se poser des questions sur les circonstances de ces accidents..

En conclusion, les intervenants ont mis en avant l'intérêt de la conduite accompagnée, pratique qui amène à acquérir l'indispensable expérience pour devenir autonome et responsable.

**PDASR : Plan départemental d'actions de sécurité routière, déterminé chaque année par le service concerné de la Préfecture.*